Règlement du jeu concours l'**EURO VILLENEUVOIS**

L'Office Municipal du Sport a décidé d'organiser un concours dans le cadre des festivités de l'**EURO VILLENEUVOIS.**

L'objet de celui-ci est de réaliser la couverture du magazine du sport et des sportifs villeneuvois **« SPOR'AMA »** de **juin 2016.**

1 - Participants

Le concours est ouvert **aux jeunes villeneuvois** et à **tous les adhérents des clubs sportifs villeneuvois, âgés de 6 à 13 ans** répartis dans **2 catégories :**

- catégorie : 6 /9ans
- catégorie : 10/13 ans

Les participants ne pourront pas avoir de lien de parenté avec les bénévoles et les salariés de l'OMS et ceux du personnel du service des sports.

2 - Renseignements techniques

Les participants présenteront leur réalisation dans **un format A4** (21 x 29.7) **format paysage** sur un support papier afin qu'elle puisse être reproduite sans perdre de sa qualité.

Les participants sont libres de représenter ce qu'ils souhaitent. Toutefois, leur création devra faire référence **au foot,** et **à l'Europe.** Sont acceptées les créations réalisées sous forme de dessin et/ou collage (techniques de réalisation libres).

Seront exclus les projets réalisés avec des logiciels informatiques et ceux qui ne pourront être reproduits en raison de la qualité de la création envoyée, de même que les projets en 3D.

3 - Date limite de réception

La création devra être retournée **au plus tard** pour **le 23 avril 2016** à l'OMS précisant obligatoirement au dos : le nom, le prénom, l'adresse, le téléphone, le mail et la date de naissance et le club sportif villeneuvois d'appartenance le cas échéant.

4 - Jury

Le jury sera composé des membres du Conseil d'Administration et des 4 salariées de l'OMS.
Le jury a le pouvoir de régler tous les cas non prévus au règlement. Ses décisions seront sans appel.

5 - Récompenses

Le concours est doté de nombreux lots :

- **catégorie : 6 /9ans**
  1er prix : un chèque cadeau Décathlon de 60 €, 4 places de cinéma, une gourde, un sac piscine,
  2ème prix : un chèque cadeau Décathlon de 30 €, un sac piscine, un mug,
  3ème prix : un chèque cadeau Décathlon de 15 €, un sac piscine, une gourde, des crayons de couleurs

- **catégorie : 10/13 ans**
  1er prix : chèque cadeau Décathlon de 60 €, un casque audio
  2ème prix chèque cadeau Décathlon de 30 €, une montre, une clé USB
  3ème prix : batterie nomade, un mug, une clé USB

Les gagnants se verront remettre leurs cadeaux à l'occasion des finales de l'EURO VILLENEUVOIS, **le dimanche 5 juin** au Stade Pierre Beaucamp à Villeneuve d'Ascq. Les lauréats devront être présents obligatoirement le jour de la remise des récompenses, dans le cas contraire, ils ne pourront prétendre à leurs cadeaux.

6 - Exposition et communication

Les dessins seront exposés au Stade Pierre Beaucamp, le 5 juin 2015.
Toutes les créations pourront faire l'objet d'une diffusion ou d'une exposition organisée par l'Office Municipal du Sport : aucune autorisation préalable ne sera requise et aucune contrepartie financière ne sera versée au concepteur.

7 - Clauses particulières

Les participants acceptent de céder tous droits sur leurs compositions. L'ensemble des projets reçus sera la propriété exclusive de l'OMS.
L'OMS se réserve le droit d'interrompre le déroulement du concours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligeaient.

8 - Acceptation du règlement

La participation au concours suppose de fait l'acceptation du présent reglement.

9 - Renseignements complémentaires

S'adresser à : l'Office Municipal du Sport
Ferme Dupire,
80 rue Yves Decugis 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél. : 03 20 98 69 66
mail à oms.va@orange.fr
www.sport-omsvdascq.fr